

## LES LIMITES DE L'INFORMATION STATISTIQUE : Cas de l'évaluation coloniale du travail agricole féminin en Algérie

### Résumé

L'usage routinier du chiffre fait de ce précieux auxiliaire de l'analyse scientifique un sérieux handicap. La méconnaissance est, en effet, au bout du chemin, qui n'est pas balisé. Les aberrations des tableaux statistiques élaborés dans le contexte colonial rappellent – si besoin était – que tout produit ne peut être abstrait de ses conditions de production. Sans doute, est-il dans la nature même des activités agricoles (féminines en particulier) de ne permettre de classement que par approximation ? Mais cela justifie-il les grands écarts observés avec la période postcoloniale ? Les représentations chiffrées de la réalité doivent être aussi mises en question.

**Dr. BENBARKAT Houria**  
Département de Sociologie  
Université Mentouri  
Constantine (Algérie)

### Introduction

**L**e chiffre demeure un gage d'objectivité, comparé aux données de type qualitatif : du moins, le recours systématique au questionnaire, dans l'investigation sociologique, en est un indice patent. Or, l'utilisation du matériau statistique ne va pas sans soulever de nombreux problèmes. L'exemple de l'estimation du *travail féminin* montre que l'information chiffrée est loin d'être *exacte* et *neutre*. Le caractère aléatoire de cette estimation est frappant dans le cas du travail *féminin agricole, en période coloniale*.

Le problème de la mesure du travail féminin en général et agricole en particulier pose directement le problème de la *place du travail domestique dans la nomenclature de l'activité socio-économique*. Plus généralement, il soulève la question théorique de la pertinence de l'application des concepts d'emploi à des zones de travail et des catégories de travailleurs des systèmes de production domestique.

### ملخص

إذا كانت المعطيات الكمية أداة لبلوغ الموضوعية فإنها تستدعي المعالجة الإستمولوجية لتوضيح الواقع، وأفضل دليل على ذلك هي الإحصائيات التي قدمها المستعمر الفرنسي والمتعلقة بالنشاطات الزراعية ومنها على وجه الخصوص تشغيل النساء المبالغ فيه.

La statistique coloniale est, à cet égard, édifiante : elle représente un moyen didactique de montrer que l'écueil réside moins dans l'absence de rigueur dans la comptabilisation des actifs agricoles que dans les conceptions et représentations sous-jacentes, elles-mêmes subordonnées aux finalités poursuivies. Le rapprochement avec la période post-coloniale, en tant que période témoin, l'attestera davantage.

### 1. Progrès colonial et progression de l'emploi féminin

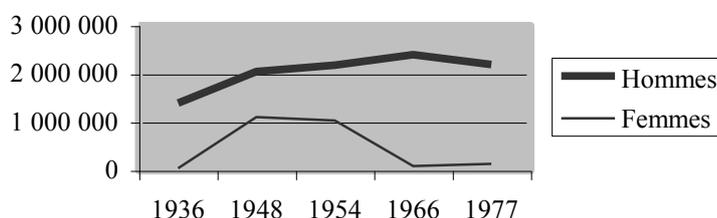
■ A en croire le graphe et le tableau ci-contre, l'emploi féminin a atteint son taux le plus fort en période d'expansion coloniale, plus précisément entre la fin des années 1940 et 1954.

Tableau n°1 - Population active algérienne, de la colonisation à l'indépendance

	1936		1948		1954		1966		1977	
	Nbre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
H	1 398 000	97	2 048 000	65	2 184 000	68	2 397 155	96,3	2 198 738	94
F	43 000	3	<b>1 108 000</b>	<b>35</b>	1 034 200	32	<b>93 794</b>	<b>4,7</b>	138 234	6
TOTAL	1 441 000	100	3 156 000	100	3 218 200	100	2 490 549	100	2 336 972	100

Source: Tableaux de l'économie algérienne 1958; R.G.P.H. de 1966 et 1977.

Graphe n°1 - Evolution de la population active



En effet, d'après les deux recensements de 1948 et 1954, il semble que les femmes aient détenu une part importante de l'activité économique : 35 et 38% et ce, après un niveau "rase-mottes" de l'activité féminine en 1936. La population active féminine serait, en effet, passée de 43.000 personnes (3% de la population active algérienne totale) à 1.108.000 personnes en 1948 (soit 35% de la population active algérienne totale).

C'est en tenant compte de beaucoup de réserves qu'il faut considérer le caractère apparemment inexorable de la décroissance du travail féminin agricole qui paraît s'accroître à l'indépendance : ainsi, par exemple, de 38,6% en 1954, les femmes ne représenteraient plus que 1,8% de la population active totale en 1966 (tableau n°2). Le plus invraisemblable serait de mettre cette apparente mise au travail générale de la population colonisée sur le compte des progrès de la colonisation et, donc, d'accréditer l'idée selon laquelle il n'y aurait, pour la majorité des ruraux, à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale, aucun motif, tant du point de vue de l'emploi que des conditions de vie, au soulèvement qui transformera le visage politique de l'Algérie colonisée.

Certes, la baisse considérable du travail féminin est corrélative de la diminution générale de la population active musulmane. Durant cette période, la population active totale diminue, en effet, de moitié, passant de 2 583 593 à 1 275 659.

La décroissance de la population active musulmane est-elle à relier directement à la décimation coloniale des forces vives de l'Algérie en lutte? Sans aucun doute; mais, paradoxalement, ce n'est pas la réponse que donnent les chiffres. Cette déperdition semble avoir concerné deux fois plus de femmes que d'hommes. *La chute absolue de la population active agricole algérienne est une chute absolue de la population active agricole féminine.*

L'explication de cette anomalie est à rechercher dans la méthode d'estimation du travail agricole et dans la nature du travail agricole, féminin en l'espèce, se prêtant à ce genre de manipulation.

Tableau n°2 - Evolution de la population active agricole (1) de 1948 aux 2 premiers recensements de l'indépendance (2)

	1948		1954		1966 (3)		1968 (4)		1977 (5)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
H	1 695 531	61,53	1 606 300	62,17	1 252 509	98,2	1 022 595	97,5	2 198 738	94
F	1 060 001	<b>38,47</b>	997 293	<b>38,6</b>	23 150	<b>1,8</b>	25 640	<b>2,5</b>	138 234	<b>6</b>
TOTAL	2 755 532	100	2 583 593	100	1 275 659	100	1 048 235	100	2 336 972	100

■ A la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale, le travail agricole est, en effet, un travail principalement "para-salarial", c'est-à-dire cantonné dans la multitude des micro-exploitations agricoles (servant de réservoir de main d'œuvre au secteur colonial).

A cette période, près de 70% des exploitations (privées) algériennes ont moins de 10 ha. Du reste, cette structure ne variera point après l'indépendance et ce jusqu'en 1973-74 (6), date à partir de laquelle ce chiffre ne fera qu'augmenter à la faveur des limitations de superficie imposées par la révolution agraire. De manière générale, il existe une étroite corrélation entre la taille de l'exploitation et le type de main d'œuvre employée.

L'étude sur la structure des exploitations agricoles privées publiée dans le numéro précité de la revue *Statistique Agricole* montre que le nombre des aides familiaux décroît à mesure que l'exploitation agricole augmente de taille. *Les aides familiaux apparaissent comme une main d'œuvre caractéristique des exploitations microfundiaires.*

Ajoutons que le caractère "para-salarial" — ou si l'on veut domestique — du travail agricole, à l'apogée de la colonisation, est encore plus frappant chez les femmes. En effet, 98,26% de la population active agricole féminine sont constitués par des aides familiales (cf. tableau n°3) et leur effectif est 2 fois plus important que celui des hommes.

C'est cette catégorie de travailleuses agricoles qui confère au travail agricole son caractère "para-salarial", car, en comparaison, on n'observe pas cette concentration sur le travail domestique du côté des actifs mâles. Ceux-ci sont répartis entre le travail salarié saisonnier et le travail domestique à des taux presque équivalents : respectivement 28,41% et 30% de l'ensemble de la population active masculine.

D'une façon générale, à la veille du soulèvement armé contre l'ordre colonial et de la mise en place (tardive) d'une réforme économique (coloniale), la population "active" agricole algérienne est, dans sa grande majorité, une population qui, malgré le vaste déploiement du capital colonial — ou plutôt à cause d'un certain mode de réalisation de ce capital — subsiste à la périphérie du système salarial.

Rien de plus simple, pour camoufler l'état et le processus de paupérisation de la population autochtone, que ce procédé et cette fiction de la vaste intégration des femmes (en majorité rurales) dans les tableaux statistiques de l'emploi : l'adoption de définitions très extensives de la notion d'activité permet de compenser (artificiellement) l'énorme déficit du travail des hommes, ruraux dans leur très grande majorité. Ainsi :

- en 1936, seules les personnes exerçant une profession non agricole ont été retenues comme personnes actives;
- en 1948, toutes les femmes des exploitants agricoles ont été classées comme personnes actives;
- *au recensement de 1954, sont considérés comme actifs tous les membres, des deux sexes, des familles d'exploitants agricoles lorsqu'ils n'ont pas déclaré de profession (ou d'autre profession).*

A l'inverse, la statistique postcoloniale (recensements de 1966 et 1977) néglige largement le travail féminin non salarié : ne sont enregistrés comme aides familiaux que ceux qui ont expressément déclaré l'être.

En outre, tandis qu'au recensement de 1966 (7), ce sont les effectifs de la population *active* (8) qui sont comptés, en 1977, seuls sont pris en compte ceux de la population *occupée* (9).

Tableau n°3 - Structure et évolution de la population occupée agricole (10)

	1954			1966			1977		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
POP. ACTIVE AGRIC.	1 596 300	977 300	2 573 600	1 58 078	23 179	1281257	684 439	7 721	692 160
Dont SALARIÉ (11)	564 000	7 000	571 000	759 540 (12)	7 134	766 674	377093 (13)	4 777	381 870
Dt Sais.	<b>453 600</b>	5 400	<b>459 000</b>	<b>566 207</b>	5 172	<b>571 379</b>	112 086	1 914	114 000
Dt Rég.	110 400	1 600	112 000	193 333	1 962	195 295	<b>265 007</b>	2 863	<b>267 870</b>
Dont AIDES F.	478 000	<b>960 300</b>	1 438 300	133 066	<b>12 718</b>	145 784	51 533	<b>1 235</b>	52 768

## 2. Aides familiales, "ménagères" et salariées de l'indépendance

■ A l'indépendance, le travail féminin, notamment agricole, n'est plus sur-évalué, mais *sous-évalué*, en raison d'une comptabilisation privilégiant le travail salarié —, le travail de la paysanne étant confiné dans la rubrique des « femmes au foyer ». Jusqu'au recensement de 1977, cette catégorie dite inactive — "ménagères" ou "femmes au foyer" — est largement prédominante, plus encore dans le secteur rural qui en regroupe les 2/3 (tableau n°4).

— en 1966, elle représente 47,4% de la population féminine totale;

— en 1977, elle concerne les 2/3 des femmes.

L'"inactivité" des femmes algériennes a, apparemment, fait un bond en avant, augmentant son effectif de presque un million en l'espace de 10 ans.

En fait, cette catégorie inactive de "ménagères" comprend aussi des femmes qui exercent des activités directement productives, comme c'est surtout le cas des zones rurales (récoltes, artisanat...). Certes, le recensement de 1977 a prévu un biais pour saisir le travail féminin qui n'entre pas tout à fait dans les canons classiques de l'emploi salarié régulier et régulièrement rémunérateur. Il s'agit de l'inclusion d'une nouvelle catégorie sociale, celle des "femmes au foyer partiellement occupées". Mais cette catégorie ne regroupe pas le travail domestique directement productif des "aides familiales" de l'agriculture, de l'artisanat... Elle ne rend compte que de l'emploi salarié féminin à mi-temps. C'est la définition qui en est explicitement donnée : "femmes s'occupant des travaux ménagers exerçant partiellement un travail rémunérateur".

Tableau n°4 - « Ménagères » et salariées de l'indépendance.

	1966			1977		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Occupés	1 844 643	96 427	941 070	2 198 738	138 233	2 336 971
Sans travail ayant déjà travaillé	561 118	5 380	566 498	-	-	-
Sans travail, En quête de leur 1 <sup>er</sup> emploi	276 448	9 667	286 115	-	-	-
Etudiants et écoliers	1 075 190	598 695	1 673 885	2 073 577	1 345 728	3 419 305
<b>Ménagères</b>	-	<b>2 854 487</b>	<b>2 854 487</b>	-	<b>3 613 407</b>	<b>3 613 407</b>
<b>F.au foyer partie. occupées</b>	-	-	-	-	<b>42 153</b>	<b>42 153</b>
Retraités et pensionnaires	41 838	40 826	82 664	62 604	4 294	66 898
Infirmes	111 926	65 807	177 733	145 359	83 618	228 977
Enfants non Scol. et autres pers. Inact.	2 162 044	2 351 851	4 513 895	-	-	-
TOTAL	6 073 207	6 023 140	12 097 347	4 480 278	5 227 433	6 630 341

Source : R.G.P.H. 1966 et 1977

De fait, l'enquête de 1977 laisse supposer qu'en dix ans le travail féminin a subi une salarisation massive. Celle-ci aurait augmenté du double, faisant passer le chiffre initial (1966) de 73 025 travailleuses salariées à 130 986 (1977). Une régression générale aurait atteint, parallèlement, les autres catégories de statut socio-économique (cf. tableau n°5). Mais la plus spectaculaire est certainement celle qui semble avoir affecté la catégorie des "aides familiaux" (tous sexes confondus): il y aurait ainsi, en 1977, *10 fois moins* d'aides familiaux qu'en 1966, catégorie qui est, comme nous le savons, surtout concentrée dans le monde rural.

Tableau n°5 - Evolution de la population occupée féminine selon son statut socio-économique

	1966		1977	
	Nombre	%	Nombre	%
Employeur	334	0,33	144	0,10
Indépendant	11 313	11,33	5 037	3,63
<b>SALARIEES</b>	<b>73 025</b>	<b>73,14</b>	<b>130 986</b>	<b>94,46</b>
Dont :				
Permanentes	61 081	61,18	122 566	88,10
Saisonniers	11 272	11,29	7 245	5,22
Coopératrices	-	-	526	0,37
Apprenties	672	0,6	649	0,46
<b>Aides familiales</b>	<b>14 056</b>	<b>14,07</b>	1 497	<b>1,07</b>
Non déclaré	1 102	1,10	571	0,41
<b>ENSEMBLE</b>	<b>99 830</b>	<b>100</b>	<b>138 665</b>	<b>100</b>

Source : R.G.P.H. 1966 et 1977

En fait, cette transformation salariale du travail féminin s'apprécie beaucoup plus sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, car le taux global d'activité des femmes n'a pas sensiblement augmenté entre les deux recensements: 1,82 pour 1966 et 2,5 en 1977 (tableau n°6).

Tableau n°6 - Evolution du taux d'activité féminine par secteur

Année	Urbain	Rural	TOTAL
1966	2,92%	1,12%	1,82%
1977	4,4%	1,1%	2,4%

Il importe donc de souligner que le caractère salarial de cette transformation provient du *renforcement* (certes très relatif) *du travail salarié permanent* : le recensement de 1977 enregistre 123 741 travailleuses salariées permanentes (y compris les coopératrices de la révolution agraire) représentant 94,46% de l'ensemble des travailleuses salariées et 89,23% de la population occupée féminine totale... contre 61 081 en 1966.

Mais là aussi, il convient d'apporter quelques réserves : le gonflement relatif de la main d'œuvre salariée permanente féminine peut être le revers d'une sous-estimation du travail saisonnier, surtout dans l'agriculture.

Il est certain, par ailleurs, que la salarisation du travail féminin présente des caractères qui en font un processus essentiellement urbain, se déroulant pour une bonne part, et de plus en plus, dans le secteur tertiaire (tableaux n°7 et n°8).

Tableau n° 7 - Evolution de la population occupée féminine selon le secteur d'activité.

	1966		1977	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture et activités annexes	23 345	23	7 722	5,5
Industries extractives et manufacturières	15 091	14,82	23 997	17,30
B.T.P.	799	0,78	2 838	2,04
Commerce	3 875	3,80	4 413	3,18
Services	55 668	54,67	92 990	67
Activités mal désignées ou non déclarées	3 029	3	6 705	4,8
ENSEMBLE	101 807	100	138 665	100

Source : R.G.P.H. 1966 et 1977

En effet, 67% de la main d'œuvre féminine est occupée dans les services (contre 54,6% en 1966) dont une très grande majorité (98,73%) est salariée; suivent de très loin, et dans une moindre proportion les travailleuses du secteur industriel (17,30%) dont une grande partie est également salariée (87,67%).

Tableau n° 8 - Répartition de la population occupée féminine en 1977,  
Selon la branche d'activité et le statut socio-économique

	Employeurs	Indépendants	Coopérateurs	Salariés permanents	Salariés saisonniers	Apprentis	Aides familiaux	Non déclarés	TOTAL
Agricult. et activités annexes	45	1 602	506	2 349	1 914	8	1 235	63	7 722
Industries extractives et manufact.	28	1 291	-	20 989	1 206	353	103	27	23 997
B.T.P.	-	29	-	2 760	49	-	-	-	2 838
Commerce	-	723	20	3 534	19	34	83	-	4 413
Services	58	999	-	87 923	3 682	209	65	54	92 990
Activités mal désign. ou N.D.	13	394	-	5 012	803	46	11	426	6 705
POP. OCCUPEE FEM. TOT.	144	5 038	526	122 567	7 673	650	1 497	570	138 665
POP. OCCUPEE TOTALE	11 186	479 827	75 668	1 441 545	245 713	12 043	63 236	7 755	2 336 974

Source : R.G.P.H. 1966 et 1977

■ Mais, qu'en est-il, plus précisément, de l'activité des femmes dans l'agriculture ?

Nous avons déjà observé l'aspect forcé et factice de l'accroissement du nombre d'actifs féminins, tel qu'en rend compte la statistique coloniale des trois périodes de recensement : 1936, 1948, 1954.

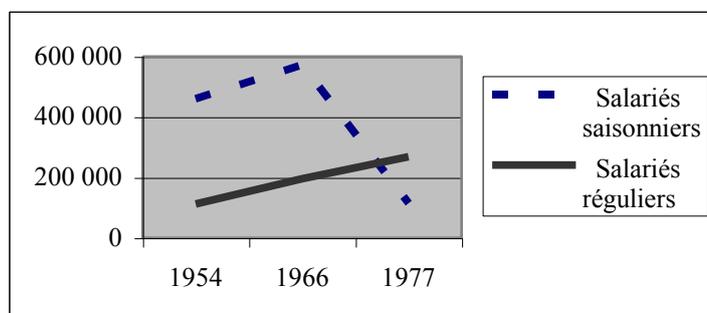
Quoique les statistiques de l'indépendance aient fait prévaloir une conception moins extensive du travail féminin, on observe qu'à partir de 1966, la courbe du travail féminin redevient ascendante, la sous-estimation étant supposée égale par ailleurs (tableau n°2).

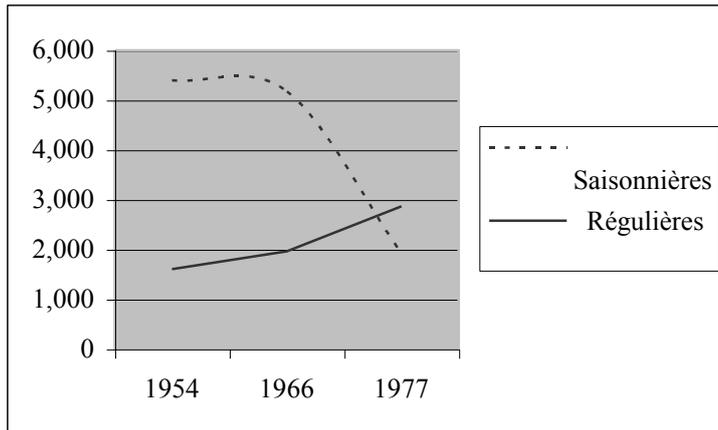
- en 1966 : les femmes représentent 1,8% de la population active agricole;
- en 1968 : 2,5% de la main d'œuvre agricole ;
- en 1977 : 6% de la population occupée.

Cette évolution du travail agricole féminin présente une structure un peu particulière : ce qui frappe au premier abord est la diminution drastique des effectifs des "aides familiaux", tant masculins que féminins, (cf. graphes et tableau n°3).

Jusqu'en 1977, la population agricole apparaît nettement comme population sous-salariée (14) ou non salariée, cette caractéristique étant plus accentuée dans le travail agricole féminin.

Graphes n° 2 et n° 3 - Evolution du nombre des salarié(e)s agricoles, selon le statut.





En effet, le premier recensement d'envergure de l'indépendance (1966) révélera, avec toutes les réserves précédemment mentionnées, un important fléchissement du travail domestique (tableau n°3). Il y aurait, à l'indépendance, globalement 10 fois moins d'aides familiaux, et au sein de cette catégorie 80 fois moins d'aides familiales, qu'à l'époque coloniale !

Y aurait-il eu drainage du sous-emploi féminin agricole par l'industrie et les services? Aucune transformation, fut-elle la plus radicale, ne peut expliquer un tel déclin du travail domestique agricole des femmes.

Seules, les réserves émises antérieurement, relatives au défaut d'appréciation du travail agricole féminin, offrent une explication plausible.

En outre, cette baisse du travail féminin dans le domaine des procès de production domestiques n'a pas sa contrepartie dans un développement du travail salarié. Notons, en effet, que l'emploi salarié agricole féminin a, d'une part, stagné (7134 en 1966, 7000 en 1954) et demeure, d'autre part, de type incertain et aléatoire (72,50% des salariées agricoles sont saisonnières).

Ce taux est légèrement plus élevé chez les actifs mâles agricoles (74,54% de la population active agricole salariée), surtout si l'on y ajoute une grande proportion de cette catégorie de petits exploitants agricoles qui ne s'autosuffisent pas et sont obligés de recourir à un travail et à une rémunération extérieurs supplémentaires.

Certes, une autre tendance se profile, *qualitativement différente*: Il s'agit de la diminution, au sein du système salarial, du nombre des travailleurs salariés *saisonniers* et de l'augmentation corrélative de l'effectif des salariés *permanents*, évolution qui ne s'observe, au recensement de 1966, que dans la catégorie des femmes et ce, bien que, dans l'ensemble, la population active agricole féminine demeure extrêmement moins salariée que la population masculine.

Ce phénomène sera plus visible et paraîtra moins spécifique aux femmes, dans le recensement de 1977. C'est bien cette transformation bien plus qualitative que quantitative qu'on observera au recensement de 1977.

En effet, si, globalement, la population active agricole a subi des pertes considérables (elle a diminué de presque de moitié) —phénomène qui semble, *a priori*, directement lié à l'industrialisation et à l'attraction de l'économie et de la vie urbaines — elle connaît, elle-même et sur place, une mutation appréciable, en investissant le domaine du travail pleinement salarié, c'est-à-dire permanent et régulier. En définitive, ce que la population active agricole a perdu en quantité, elle l'a gagné en qualité.

De fait, du premier au second recensement, les rapports du travail salarié saisonnier et du travail salarié régulier s'inversent. Tandis qu'en 1966, le travail agricole est majoritairement "sous-salarié" (74,5% des salariés agricoles sont saisonniers), en 1977, le travail agricole se présente comme étant pleinement salarié (70% des salariés agricoles sont des travailleurs permanents : 60% chez les femmes, 70,27% chez les hommes).

Le recensement de 1977 doit être replacé dans son contexte, celui, très particulier, de l'application de la révolution agraire visant à offrir un emploi à la majorité des ruraux sous-prolétariés.

Si les résultats concrets (du point de vue de l'emploi) n'ont pas été à la mesure du projet de révolution agraire et des espérances qui l'ont accompagné, un fait d'importance et nouveau mérite d'être souligné: la salarisation, devenue structurelle, du travail agricole (15) provient, pour une bonne part et au moins pour les hommes, de l'application de la révolution agraire, par la création de 74 524 postes de travailleurs permanents dans l'agriculture (74 018 pour les hommes, 506 pour les femmes). Autrement dit, *la révolution agraire est intervenue pour 40% dans cette transformation d'envergure du travail agricole.*

Cette évaluation du travail agricole — notamment celle qui est censée rendre compte de l'impact de la révolution agraire — ne traduit pas les bouleversements qui ont affecté le travail salarié dit "coopératif", à travers notamment le phénomène du désistement. Mais l'on ne saurait attribuer à la révolution agraire l'importante diminution (de moitié pour les femmes, du tiers pour les hommes) des "agriculteurs indépendants" (tableau n°9) dont le nombre aurait dû, au contraire et logiquement, croître, avec l'application des principes de nationalisation lesquels, rappelons-le, privilégient le faire-valoir direct, condamnent l'absentéisme et limitent la grosse propriété agricole.

Enfin, on peut présumer que cette structuration du travail agricole salarié est également l'effet indirect ou le corollaire de l'exode rural, dont le propre est de drainer, vers les secteurs classiques du salariat (qui sont aussi les plus rémunérateurs), le trop-plein de la partie mobile et instable (prolétarisée) de la population active agricole. Cela contribuerait à expliquer, avec le problème certain de leur sous-estimation, la diminution du nombre des salariés agricoles saisonniers et des aides familiaux. De fait, la chute phénoménale des "aides familiaux" et surtout des aides familiales — *11 fois moins* qu'en 1966 (16) — est suspecte.

Tableau n° 9 - Evolution et structure de la population agricole selon le statut socio-économique 1966/1977

	1966			1977		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Employeur	4 861	129	4 990	1 549	45	1 594
Indépendant	359 162	3 135	362 297	253 650	1 602	255 252
Salarié permanent	193 333	1 962	195 295	265 007	2 863	267 870
Salarié saisonnier	566 207	5 172	571 379	112 086	1 914	114 000
Aide familial	133 066	<b>12 718</b>	145 784	51 533	<b>1 235</b>	52 768
Non déclaré	1 449	63	1 512	615	63	678
POP. OCCUPEE AGRIC.	1 258 078	23 179	1 281 257	684 439	7 721	692 160
POP. OCCUPEE TOTALE	2 682 209	111 474	2 793 683	2 198 738	138 234	2 336 972

Source : R.G.P.H. 1966 et 1977

### Conclusion

Si les aides familiaux et les salariés saisonniers sont habituellement la bête noire des statisticiens, force est d'admettre que, dans ce cas précis, le problème de classification de cette catégorie d'activité se meut en aubaine inespérée pour afficher les bilans les moins accablants en plein contexte de paupérisation absolue.

En effet, cet aperçu statistique est suffisant pour mettre en lumière ce double phénomène :

— premièrement, que le chiffre n'est pas forcément et toujours un *donné*, pouvant servir de point de départ solide à une analyse scientifique. En tout cas, il mérite d'être traité comme un *produit*, dont il faut refaire le cheminement et interroger les conditions de production.

— deuxièmement et en arrière plan, la question des définitions et des conceptualisations s'avère primordiale. Selon le protocole adopté, on peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut, en dépit du bon sens. Ainsi, une lecture littérale et donc bienveillante, des chiffres tendrait à faire croire que la période coloniale est une conjoncture créatrice d'emplois tandis que la période post-coloniale en sonne le glas, amorçant notamment un reflux des femmes vers les foyers.

Mais parler d'*emploi* pour désigner la multitude des activités parasalariales n'est-il pas un abus de langage ? L'*emploi* est une catégorie conceptuelle élaborée en fonction d'un type d'organisation économique et sociale, basé sur l'existence d'un marché du travail et désigne celle-ci. Il renvoie généralement à des rapports de production de type salarial, supposant l'existence d'un contrat explicite entre employeur et employé, d'une réglementation des horaires de travail et d'une rémunération relativement fixe et régulière, toutes conditions qui sont loin d'être réunies, dans le contexte colonial autant que postcolonial.

C'est dire que l'utilisation de l'outil statistique ne peut, non plus, déroger à la nécessité d'une réflexion épistémologique: celle, en l'occurrence, de la validité de l'armature conceptuelle existante dans l'analyse des contextes d'*inachèvement salarial*.

### Notes et Références

- 1- Pour la période coloniale, seule la population musulmane est prise en compte ici.
- 2- Source : *Tableaux de l'économie algérienne*, 1954 ; R.G.P.H. de 1966 et 1977 ; *Statistique agricole*, juin 1968, n°5.
- 3- En 1966, la population active « englobe les individus de la population totale dont la situation individuelle est : occupé, sans travail ayant déjà travaillé, sans travail en quête de leur premier emploi ».
- 4- En 1968, c'est la « main d'œuvre agricole » qui est comptabilisée, c'est-à-dire (au sens de la statistique agricole), une catégorie qui englobe « toutes les personnes, quel que soit leur âge ou leur sexe, ayant travaillé dans les exploitations agricoles, à temps complet ou partiel, pendant la campagne agricole de référence ».
- 5- Pour 1977, il est tenu compte essentiellement de la population occupée, englobant les personnes qui ont travaillé 6 jours ou plus durant le mois précédant la date de recensement.
- 6- L'annuaire statistique de 1972 évalue cette catégorie de superficie à 72%, et celle de moins de 5 ha à 52,6% des exploitations
- 7- Tableau n°1.
- 8- Incluant les personnes en quête de leur premier emploi.
- 9- Excluant les personnes en quête de leur premier emploi.
- 10- Il n'est tenu compte, pour 1954, que du nombre d'actifs musulmans.
- 11- La catégorisation des salariés comprend, en 1954, 5 groupes : ouvriers à capacité réduite, journaliers, saisonniers, ouvriers permanents, maîtrise, régisseurs (dans ces deux derniers groupes seuls les hommes sont classés). Nous avons regroupé les 3 premiers dans la catégorie « salariés saisonniers » et les 2 derniers dans celle des « salariés réguliers ».
- 12- Ce chiffre comprend aussi les « apprentis » (1 femme et 7 hommes).
- 13- Dans ce chiffre, sont inclus les « coopérateurs » (74 018 hommes et 506 femmes).
- 14- L'expression "sous-salarié" désigne le travail qui n'est intégré à la sphère du salariat que de façon épisodique. Il est couramment représenté par la catégorie des "salariés saisonniers". "Para-salarial" qualifie les systèmes de production qui se déroulent à l'orée du système salarial. Il indique un type d'articulation — et non une simple juxtaposition dualiste — du travail domestique au travail salarial environnant.
- 15- Salarisation certes toute relative car son espace classique et « normal » de développement est le monde urbain industriel.
- 16- C'est encore moins vraisemblable quand on considère certaines régions agricoles où la participation de la femme à la production est séculaire.

